

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

MAIRIE DE SAVIGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 JUILLET 2017

N° 2017/0706

Effectif légal : 15

Nombre de présents : 14

Votes : Pour : 15 Contre : 0

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de votants : 15

Abstentions : 0

L'an deux mil dix-sept, le vingt juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNÉ, légalement convoqué le 13 juillet 2017, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur André RIGNAULT, Maire.

La séance a été publique.

Étaient présents : Mmes et MM. André RIGNAULT, Maryvonne DELAGRANGE, Jean-Claude LAFRECHOUX, Karine ANASTASI, Michelle CAILLAUD, Ginette BOUYER, Jean-Christophe ROY, Daniel SICARD, Katia GAUDIN, Nicolas BROSSARD, Suzie PORTEJOIE, Jacques AUGRIS, Carole BLAIN, Catherine AMBAYE.

Était absent excusé : M. Mickaël COLIN

Pouvoirs : M. Mickaël COLIN à M. André RIGNAULT

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Mme Catherine AMBAYE a été élue secrétaire de séance.

**TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ANNÉE 2017-2018**

Le Conseil Municipal,

Vu le décret n° 2006-753 du 29 juin 2006 du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, relatif aux prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ↳ demande que le tarif « personnel communal » soit identique au tarif « enfants ».
- ↳ Décide d'appliquer une augmentation de 1.5 %, aux tarifs de la restauration scolaire en vigueur l'année passée à compter de la rentrée scolaire 2017-2018, ce qui porte ces tarifs à :

- Tarif enfants : 2.64 €
- Adultes : 4.99 €
- Personnes extérieures : 6.25 €
- Personnel communal : 2.64 €

SOUS-PRÉFECTURE

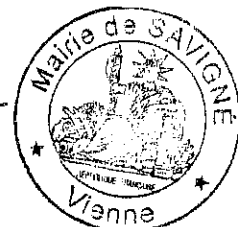
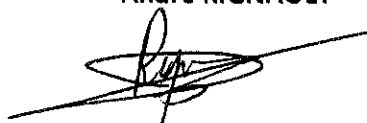
- 4 AOÛT 2017

MONTMORILLON

Fait et délibéré à SAVIGNÉ, le 20 juillet 2017

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
André RIGNAULT



Rendu exécutoire après envoi  
en Sous-préfecture le  
et affichage du 27 juillet 2017